



S'ÉMERVEILLER, PROTÉGER

PARTAGER

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



« Par **wilderness**, on entend cet environnement d'altitude, où tous ceux qui le désirent peuvent encore faire l'expérience d'une rencontre directe avec les grands espaces, et y éprouver en toute liberté la solitude, les silences, les rythmes, les dimensions, les lois naturelles et les dangers. »

Thèses de Biella (1987). Ce texte fondateur du mouvement Mountain Wilderness International constitue le socle philosophique de l'association.

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Dans la nuit du 20 au 21 juin 2024, une crue torrentielle détruisait le hameau de la Bérarde (Isère). Ce berceau de l'alpinisme, lieu d'attachement de nombre de montagnard·e·s, a été frappé de plein fouet quelques jours à peine après notre passage, lors d'un conseil d'administration joyeux à l'auberge de la Meije. Deux mois plus tard, la vallée d'Aspe (Pyrénées-Atlantiques) était elle aussi confrontée à un violent épisode pluvieux, provoquant une immense coulée de boue et de roches dévastant les villages.

Ces situations de plus en plus extrêmes en haute et moyenne montagne nous invitent à changer véritablement de paradigme. Si jusqu'ici, la quête d'attractivité, du toujours plus (de logements, de tourisme, d'infrastructures...), prévalait dans nos territoires, ces catastrophes nous contraignent à la lucidité. Le défi n'est plus à l'attractivité, à la démesure, mais bien à l'habitabilité pour reprendre les mots du professeur émérite Philippe Bourdeau. Comment continuer à habiter une montagne qui s'effrite et parfois s'effondre ? Quelles économies soutenir et déployer pour continuer à bien-vivre dans le respect des équilibres naturels ? Quelles relations avec la montagne demain pour continuer à s'émerveiller ? Tant de questions, de défis majeurs devant nous.

« Faire cohabiter montagne sauvage et montagne à vivre ». Plus que jamais, la raison d'être de Mountain Wilderness fait écho dans la société. Un grand merci à toutes et tous pour votre engagement de plus en plus fort pour nos montagnes ! L'année 2024 a été marquée par un record de mobilisation au sein de l'association : près de 1800 adhérents et plus de 600 bénévoles se sont engagés cette année avec Mountain Wilderness France aux côtés de collectifs citoyens et associations partenaires. L'envie d'agir pour nos montagnes est forte, les montagnes se mettent en mouvement !

Fiona Mille,
Présidente de Mountain Wilderness France



SOMMAIRE

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE	3
MOUNTAIN WILDERNESS FRANCE	5
FAIRE BOUGER LES LIGNES	6-9
TEMPS FORTS 2023	10-19
DÉFENDRE LES ESPACES NATURELS DE MONTAGNE	11-13
ENCOURAGER LES PRATIQUES RESPECTUEUSES	14-16
AMPLIFIER LA TRANSITION DES TERRITOIRES	17-19
INFORMER & SENSIBILISER	20-23
GOUVERNANCE & CHIFFRES CLÉS	24-33
RESSOURCES HUMAINES & VIE ASSOCIATIVE	24-29
BILAN FINANCIER & PARTENAIRES	30-33
PERSPECTIVES 2025 : NOS CHANTIERS PRIORITAIRES	34-35



MOUNTAIN WILDERNESS FRANCE

S'ÉMERVEILLER, PARTAGER, PROTÉGER



Les montagnes sont parmi les derniers espaces sauvages de la planète. Depuis 1988, Mountain Wilderness œuvre pour la cohabitation entre une montagne sauvage et une montagne à vivre.

MOUNTAIN WILDERNESS EN ACTION !

Association nationale agréée protection de l'environnement et reconnue d'utilité publique, Mountain Wilderness agit depuis plus de 35 ans pour faire évoluer les comportements vis-à-vis de la montagne au moyen d'actions sur le terrain, de publications et de relations auprès des acteurs politiques, associatifs et économiques.

Ouverte à tous les amoureux de la montagne, Mountain Wilderness soutient un rapport à la montagne fondé sur le respect de l'être humain et de la nature.

Pour cela, les champs d'actions de l'association visent à :

- ▲ **DÉFENDRE** les espaces naturels de montagne ;
- ▲ **ENCOURAGER** les pratiques respectueuses ;
- ▲ **AMPLIFIER** la transition des territoires.

Indépendante des pressions financières et politiques, Mountain Wilderness défend une approche globale de la montagne dans laquelle « préservation du milieu naturel » et « amélioration de l'économie » constituent le même défi.

FEUILLE DE ROUTE 2022-2025

NOTRE RAISON D'ÊTRE

Faire cohabiter montagne sauvage et montagne à vivre.

NOTRE MISSION

Préserver les espaces naturels de montagne, en faire un socle pour l'avenir de la montagne et mettre en mouvement les acteurs pour développer des imaginaires et construire des solutions pour des montagnes à vivre.

NOS AXES STRATÉGIQUES

AXE 1 : Conscient de la richesse et de la fragilité de la montagne, protéger, sensibiliser et responsabiliser.

- ▶ Renforcer notre capacité à communiquer.
- ▶ Sensibiliser le grand public et former les élus.
- ▶ Protéger la montagne des projets d'artificialisation.

AXE 2 : Créer les conditions pour une transition des territoires de montagne respectueuse de la nature.

- ▶ Fédérer les acteurs de la transition écologique en montagne.
- ▶ Être moteur dans la coopération territoriale.
- ▶ Proposer des solutions concrètes de transition.

AXE 3 : Changer d'échelle et démultiplier nos actions et notre impact.

- ▶ Doubler notre nombre d'adhérents et les fidéliser.
- ▶ Permettre l'animation de 10 délégations locales actives et autonomes.
- ▶ Développer de nouveaux partenariats.



FAIRE BOUGER LES LIGNES

LES MONTAGNES SONT PARMIL LES DERNIERS ESPACES SAUVAGES DE LA PLANÈTE

La compétence et l'expertise avec lesquelles Mountain Wilderness mène sa mission depuis plus de 35 ans lui valent reconnaissance via agrément national de protection de l'environnement.

À ce titre, notre association est habilitée à siéger dans les instances consultatives en matière d'aménagement du territoire avec pour vocation d'examiner les projets au regard des enjeux environnementaux.

Mountain Wilderness est également reconnue d'utilité publique depuis 2007. En outre, Mountain Wilderness travaille en réseau et en synergie avec d'autres associations et collectifs citoyens.

REPRÉSENTATIONS INSTITUTIONNELLES

DE MOUNTAIN WILDERNESS FRANCE EN 2024

INSTANCE INTERNATIONALE

- ▶ Espace Mont-Blanc / Conférence Transfrontalière du Mont-Blanc

INSTANCES NATIONALES

- ▶ Comité national de la biodiversité
- ▶ Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages

INSTANCES RÉGIONALES

- ▶ **Comité de massif :** Alpes, Jura
- ▶ **Comité régional de l'Agence française pour la biodiversité :**
Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Provence-Alpes-Côte-d'Azur
- ▶ Parlement de la Montagne Occitanie

INSTANCES DÉPARTEMENTALES

- ▶ **Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites :**
Hautes-Alpes, Isère, Savoie, Haute-Savoie
- ▶ **Stratégie nationale pour les aires protégées**
Comité Départemental des Aires Protégées | Hautes-Alpes
Comité Technique | Isère - Savoie
Comité Départemental de la Biodiversité | Haute-Savoie
- ▶ Atlas des paysages : Savoie
- ▶ Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques : Haute-Savoie

- ▶ Conseil Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires : Isère
- ▶ Collectif Demain Savoie-Mont-Blanc : Savoie
- ▶ Direction Départementale des Territoires : Savoie

INSTANCES LOCALES

- ▶ **Schémas de Cohérence Territoriale :**
Briançonnais (05), Gapençais (05), Pays des Écrins (05), Oisans (38),
Mont-Blanc Arve Giffre (74), Fier-Aravis (74)
- ▶ Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope du Plateau de Bure (05)
- ▶ Comité de pilotage Anglas-Gourette (64)
- ▶ Comité de pilotage Opération Grand Site de Sixt Fer à Cheval (74)
- ▶ Comité consultatif de la Vallée de Chamonix (74)
- ▶ Commission consultative Aérodrome Gap-Tallard (05)
- ▶ Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Arve (74)
- ▶ Plan Climat Air Énergie Territorial de la Communauté de Communes de la Vallée de Thônes (74)

REPRÉSENTATIONS INSTITUTIONNELLES

DE MOUNTAIN WILDERNESS FRANCE EN 2024

ESPACES PROTÉGÉS

► Natura 2000

Aiguilles Rouges (74), Hauts Plateaux et Contreforts du Vercors Oriental (38), Céüse (05), Clarée (05), Dévoluy Durbon - Charance - Champsaur (05)

► Arrêté de Protection des Habitats naturels

Mairie des Chapelles (73) : Réunion de préfiguration

Mont Blanc (74) : Comité de suivi

► Réserve naturelle régionale

Chenaillet (05) : Réunion de préfiguration

Partias (05) : Comité consultatif

► Réserve naturelle nationale

Hauts de Chartreuse (38) : Plateforme Environnement

Aiguilles Rouges (74) : Comité consultatif

Hauts Plateaux du Vercors (26/38) : Comité consultatif

► Parc national

Écrins (05) : Conseil d'administration ; Comité de pilotage - Convention Alpinisme, Escalade et Canyoning

Vanoise (73) : Conseil d'administration ; Commission Changement Climatique ; Commission Tourisme Durable

Mercantour (06) : Conseil Économique, Social et Culturel - Commission « Forêt et Environnement »

► Parc naturel régional de Chartreuse (38/73) : Plateforme environnement

► Comité de site Domaine de Chamechaude (38) : Groupe de travail desserte ; groupe de travail mobilité

► Espace Naturel Sensible du Mont-Lachat (74) : Comité de pilotage

REPRÉSENTATIONS AU SEIN D'ASSOCIATIONS & ORGANISATIONS



Comité de mission



Groupe Montagne



International



TEMPS FORTS 2024

**LES MONTAGNES FONT PARTIE
DES RARES ESPACES DE LIBERTÉ,
ET DONC DE RESPONSABILITÉ**

Mountain Wilderness concrétise son engagement au travers de 3 champs d'action :

- Défendre les espaces naturels de montagne
- Encourager les pratiques respectueuses
- Amplifier la transition des territoires

En leur sein se matérialisent des campagnes et projets, animés par des équipes constituées de salariés et bénévoles de l'association.

Retour sur les temps forts de l'année 2024.

DÉFENDRE LES ESPACES NATURELS DE MONTAGNE

Mountain Wilderness agit dans le contexte des bouleversements climatiques mondiaux pour défendre les espaces montagnards de l'artificialisation et veiller au respect des équilibres naturels. Lutter contre les loisirs motorisés, dénoncer les projets d'aménagement déraisonnables, instaurer des statuts de protection quand cela est nécessaire : notre association défend les territoires de montagne face aux atteintes des activités humaines à l'impact négatif au moyen de plaidoyers au sein des instances décisionnaires, de mobilisation des citoyen-ne-s, de sensibilisation et d'actions en justice.

NOS VICTOIRES 2024

▲ COUP D'ARRÊT POUR LES RANDONNÉES EN MOTONEIGE

Le 19 novembre 2024, la Cour de cassation a mis un point final à plusieurs années de procédures menées par Mountain Wilderness, en collaboration avec FNE Isère, en rejetant le pourvoi des organisateurs de randonnées en motoneige de Chamrousse. C'est aujourd'hui une certitude : les randonnées en motoneige sur le domaine skiable de Chamrousse sont illégales. Cette affaire permettra de mettre fin définitivement à une pratique répandue dans les stations de montagne et délétère pour l'environnement.

Ainsi, Mountain Wilderness a saisi les préfets des départements de montagne ainsi que le Commissariat de Massif des Alpes pour les informer de cette jurisprudence.

▲ LA JUSTICE ANNULE 3 POINTS MAJEURS DU PLUI PYRÉNÉES- CERDAGNE

La Cour administrative d'appel de Toulouse a rendu son Arrêt en annulant trois points majeurs du PLUi Pyrénées-Cerdagne : l'urbanisation est stoppée dans neuf communes qui dépendent de la station d'épuration de Puigcerdà dont les capacités maximales de traitement sont déjà atteintes 5 mois sur 12 ; l'aménagement de l'unité touristique nouvelle de Porta - en réalité une extension de la station du Pas de La Case - est interdit pour des raisons environnementales ; l'aménagement de l'unité touristique nouvelle d'Err-Puigmal.

▲ DÉMONTAGE DES REMONTÉES MÉCANIQUES OBSOLÈTES

Pour agir à la racine de cette problématique, Mountain Wilderness porte un plaidoyer visant l'obligation pour les aménageurs de provisionner le démontage de tout nouvel équipement dès la construction, en accord avec la Convention alpine. Ce principe a été retenu dans un article de la loi Montagne 2 de 2016 suite aux propositions de notre association.

En 2024, pour tenir compte de cette loi, le Guide d'application relatif aux remontées mécaniques publié conjointement par le Service Technique des Remontées Mécaniques et des Transports Guidés et le Ministère en charge de l'environnement a été complété d'un chapitre dédié au démontage des installations obsolètes.

DÉFENDRE LA WILDERNESS & SON LIBRE ACCÈS



▲ DROIT D'ACCÈS A LA NATURE : LA CONTESTATION CHANGE D'ÉCHELLE

Auparavant, le droit de circuler permettait aux randonneurs de se promener librement dans les espaces naturels de France qui n'étaient pas délimités par des grillages ou barrières.

Depuis début 2023, un changement dans la loi permet aux propriétaires de restreindre l'accès à leurs terres en posant de simples panneaux. Hauts de Chartreuse (38), Villeneuve-Loubet (06), Rimbach-près-Masevaux (68) : trois espaces naturels de montagne menacés de restriction d'accès.

Pour faire face à cette restriction de liberté, en 2024 Mountain Wilderness a épaulé les collectifs locaux pour mutualiser les efforts et mené un plaidoyer auprès des institutions afin d'inscrire le droit d'accès à la nature dans la loi.

▲ WILDERPASS : QUANTIFIER ET AGIR CONTRE LES NUISANCES SONORES

Pour la troisième année consécutive, Mountain Wilderness s'est associée à BioPhonia et à des gestionnaires d'espaces protégés pour enregistrer et caractériser le bruit routier en montagne.

Cette nouvelle étude met en évidence une pollution sonore notable et une altération sonore significative dans les espaces naturels alentours. La nouveauté de la campagne de mesure de 2024 a été la réalisation d'un inventaire naturaliste de l'avifaune locale en utilisant les méthodes d'acoustique passive et la biophonie (c'est-à-dire l'étude des sons produits par la faune).

Ces données permettront d'appuyer un plaidoyer solide pour conduire à la co-construction et la mise en œuvre d'actions concrètes pour la réduction des nuisances sonores.

▲ PLAIDOYER POUR LA PROTECTION DES GLACIERS

L'année 2024 présente un bilan catastrophique pour les glaciers. Dans les Alpes comme dans les Pyrénées, ils continuent leur agonie : les glaciers suisses ont perdu 2,4 % de leur volume en 2024, et les glaciers pyrénéens ont perdu 40 % de leur surface entre 2020 et 2023.

Mountain Wilderness est engagée en faveur des espaces de montagne insuffisamment protégés, dont les glaciers font évidemment partie. L'association s'est donc appuyée sur ce contexte favorable dans son travail avec les services de l'état (DREAL, DDT) chargés de la mise en œuvre des différentes stratégies (SNAP 2030 et SNB) et avec les élus locaux. De son côté, le gouvernement est malheureusement resté au stade des annonces faites fin 2023, sans pour autant honorer ses promesses.

Dans le cadre de son plaidoyer, Mountain Wilderness a notamment publié la liste des 150 glaciers français insuffisamment protégés.

LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

UN OUTIL ESSENTIEL POUR PLANIFIER L'AVENIR DES TERRITOIRES

Mountain Wilderness porte une attention particulière à l'élaboration des documents d'urbanisme que sont les SCoTs (Schéma de cohérence territoriale) et les PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal). De la même manière, notre association suit avec précision les projets d'aménagements de type « UTN » (Unités touristiques nouvelles, résiduelles ou inscrites dans les documents d'urbanisme supra), principalement dans les Alpes et les Pyrénées. Ainsi, en 2024, Mountain Wilderness a été associée au travail d'élaboration des SCoTs de montagne Oisans, Maurienne, Fier-Aravis, Mont-Blanc-Arve-Giffre, Gapençais, Pays des Écrins, Briançonnais...

Dans le Mont-Blanc, Mountain Wilderness a participé à la définition et à l'instauration d'un Conseil local de développement et de transition sur le modèle d'un petit « comité de massif » local. Cette instance s'inscrit dans la lignée des ateliers locaux qui se sont tenus en 2021 à l'occasion des États généraux de la transition du tourisme en montagne.

Allant dans le sens des préconisations de Mountain Wilderness, un rapport de l'inspection générale de l'environnement, publié en 2024 et portant sur la voie normale du mont Blanc préconise la réorganisation complète des refuges du secteur, avec l'idée de ne conserver qu'un seul bâtiment sur l'arête du Goûter.

PORTRAIT

FRANCIS,

Administrateur
de Mountain Wilderness

Grenoblois d'adoption, Francis arpente les montagnes depuis son plus jeune âge. Il parcourt les cimes en ski de randonnée, alpinisme, vélo, escalade, spéléologie... principalement dans les Alpes, son chez-lui, et notamment l'Oisans, qui lui est particulièrement cher.

Adhérent de la première heure, Francis a rejoint Mountain Wilderness séduit par sa philosophie et ses modes d'action en faveur des milieux naturels précieux. Après une carrière à la DREAL puis en tant que directeur de la Direction départementale des territoires, il a souhaité depuis sa retraite s'investir en tant que bénévole.

À travers son mandat d'administrateur, il souhaite mettre à profit ses connaissances des institutions publiques au service des dossiers d'aménagements en montagne, notamment à travers la représentation de Mountain Wilderness à la Commission départementale des sites de l'Isère.

“

Les espaces montagnards doivent être protégés des atteintes qu'ils subissent et notamment celles qui les considèrent comme un simple décor pour parcs d'attractions touristiques.

”



ENCOURAGER LES PRATIQUES RESPECTUEUSES

Mountain Wilderness met en œuvre des campagnes et actions de terrain pour montrer l'exemple et impliquer les citoyens dans des projets d'alternatives et de mobilisations concrètes. Agir au regard de la problématique des aménagements abandonnés en montagne : recenser, démanteler et sensibiliser. Promouvoir la montagne sans voiture et l'écotourisme, valoriser des acteurs et initiatives vertueuses et accompagner au changement d'approche en matière de sports de montagne et évènements sportifs sont autant de leviers pour responsabiliser les pratiques.

INSTALLATIONS OBSOLÈTES NETTOYONS LES PAYSAGES MONTAGNARDS

6 opérations de démantèlement d'aménagements à l'abandon ont rythmé l'année 2024. Ces chantiers, organisés grâce à l'engagement de groupes locaux de bénévoles de Mountain Wilderness, ont rassemblés plus de **250 personnes sur 13 journées**. Malgré une météo parfois capricieuse, **27 tonnes** de matériaux ont été retirées de la montagne.

Dans le détail, il s'agissait de la conclusion d'une opération en trois actes pour le parc de la vallée des Rennes dans le Jura, de deux chantiers de barbelés pour venir à bout du secteur du **col de l'Échel** dans les Hautes-Alpes, d'une nouvelle opération main dans la main avec Mountain Wilderness Catalogne autour du **Carlit** dans les Pyrénées Orientales, de la poursuite des travaux sur les anciennes lignes de barbelés militaires au **Mont Cenis** en Savoie et enfin du retrait d'installations d'origine industrielle dans les montagnes de **Belledonne** en Isère.



RECENSER & INFORMER

Au-delà des opérations de terrain, Mountain Wilderness œuvre tout au long de l'année pour sensibiliser et mettre en lumière la problématique des aménagements abandonnés en montagne.

Lancé en 2021, le site internet collaboratif d'inventaire cartographique des aménagements abandonnés installationsobsoletes.org continue de s'enrichir grâce aux contributeurs bénévoles. Fin 2024, **445 installations** y sont recensées, dont **130 déjà démontées**.

En 2024, un travail a été mené en collaboration avec Mountain Wilderness Suisse afin d'ouvrir l'outil d'inventaire en ligne à ce territoire.

Nos amis Suisses sont en effet en train de développer la campagne Installations Obsolètes et bénéficient de l'expertise vieille de plus de 20 ans de Mountain Wilderness France. Enfin, un travail a été mené cette année afin d'améliorer le webdesign et l'ergonomie du site, dans la continuité graphique du site mountainwilderness.fr refondu en 2024.

En 2024, plusieurs outils pratiques de type « Fiche méthodo » ont été mis à la disposition de public sur notre site internet pour aider et inciter d'autres acteurs à se lancer eux aussi dans des opérations de démontage.

- ▲ **Réalisation d'un cocon pour un hélicoptage**
- ▲ **Repérage des Installations Obsolètes**
- ▲ **Utilisation d'une application de cartographie sur téléphone: Iphigénie**



TRAVERSER LES VOSGES POUR RECENSER LES AMÉNAGEMENTS ABANDONNÉS

En juin 2024, Thierry Jeandel, administrateur de Mountain Wilderness, a réalisé une randonnée itinérante d'une semaine pour compléter l'inventaire des Installations Obsolètes présentes dans le massif des Vosges. **Thierry a parcouru 180 km** des Vosges, de Schirmeck à Saint-Maurice-sur-Moselle, en passant par plusieurs Installations Obsolètes déjà connues de notre association et certaines dont nous n'avions pas connaissance auparavant.

Il est aussi allé à la rencontre de certains acteurs locaux qui ont bien voulu discuter avec lui du sort de ces installations abandonnées.

En cohérence avec la campagne Changer d'Approche de Mountain Wilderness, Thierry a organisé **un voyage 100% mobilité douce**.

7 C'est le nombre de remontées mécaniques obsolètes recensées par Thierry à l'occasion de sa traversée des Vosges



CHANGER D'APPROCHE LA MONTAGNE AUTREMENT

▲ PLAIDOYER POUR CHANGER D'APPROCHE

Mountain Wilderness œuvre pour faire progresser l'offre de transports en commun à destination et au sein des territoires de montagne. En 2024, nous avons notamment travaillé sur l'amélioration de la desserte de la ligne TER Toulouse-Foix, en lien avec le groupe local Haute-Garonne/Ariège et le CAF de Foix.

Notre association a également participé aux réunions de comité de site Domaine de Chamechaude, Pinéa, Charmant Som pour réfléchir à l'avenir des mobilités sur le site, en coordination avec la métropole de Grenoble. Enfin, Mountain Wilderness a travaillé aux côtés de l'association Alpes-Là pour soutenir une offre de transports en commun de qualité et équitable, auprès du SMMAG à Grenoble.

En 2024, Mountain Wilderness a travaillé à la production d'un plaidoyer et d'une note de position sur les fermetures de routes. Le constat partagé porte sur le fait que les espaces naturels montagnards souffrent de l'omniprésence de la voiture et des pollutions associées (sonore, atmosphérique, visuelle...). L'objectif de ce plaidoyer est d'encourager des élus des communes et départements à fermer, parfois et sous certaines conditions, l'accès motorisé aux routes de montagnes.



KIT DE SENSIBILISATION CHANGER D'APPROCHE



En 2007, la campagne Changer d'Approche voyait le jour, avec pour objectif de sensibiliser les pratiquants au changement de comportements pour adopter une approche douce, en utilisant des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle.

Aussi, en 2024, les priorités de la campagne Changer d'Approche se sont concentrées sur l'objectif de démultiplier son message et outiller les professionnels, clubs de montagne et salles d'escalades, prescripteurs auprès des pratiquants.

Pour atteindre cet objectif, Mountain Wilderness a travaillé à la création d'un kit de sensibilisation qui permettra aux professionnels et encadrants de l'outdoor de passer à l'action en organisant des sorties montagne en mobilité douce et des actions de sensibilisation à l'attention de leurs membres.

CONTENU DU KIT

- ▲ 24 fiches actions
- ▲ Une banque de visuels libres de droits
- ▲ Une campagne de communication prête à l'emploi

AMPLIFIER LA TRANSITION DES TERRITOIRES

LA TRANSITION DU VERCORS EN MOUVEMENT

En mars 2024, en parallèle des Rencontres annuelles de Mountain Wilderness qui se tenaient à Corrençon-en-Vercors, le plateau du Vercors (38) s'animait d'événements autour de son avenir et de l'indispensable adaptation aux défis climatiques. À l'initiative des associations Sentiers Communs, Vert&Co, Méautransition et Vercors citoyens, le week-end « Vercors : quelles pistes d'avenir ? » proposait trois temps d'échanges pour mettre en mouvement l'ensemble des acteurs locaux.

Au total, **160 citoyens** habitants, visiteurs, socio-pros et élus ont participé à l'atelier d'intelligence collective « Vivre dans le Vercors en 2040 » organisé par Mountain Wilderness et Vercors Citoyens pour imaginer un territoire à vivre à l'année. Ce rassemblement fut une belle démonstration de l'engagement du territoire du Vercors et de ses habitants pour une transition et une ouverture au dialogue.

LA MEIJE DEMAIN

À rebours du projet de 3^e tronçon de téléphérique de La Grave, le collectif citoyen La Grave Autrement et Mountain Wilderness souhaitent donner d'autres perspectives pour l'avenir des territoires de montagne. C'est pourquoi, en 2024, deux films ont été réalisés en ce sens.

Le glacier de la Girose est à l'honneur de la première vidéo « **La vie en haut** », sortie en mai. Ce film invite à reconsidérer le rôle de ce dernier grand glacier



français accessible à tous, enfants et familles, depuis la station terminale du téléphérique de la Meije, à 3200 mètres. En lieu et place d'un nouveau tronçon, cet espace naturel unique pourrait devenir un haut lieu de découverte de la haute montagne et de ces géants de glace.

La seconde vidéo « **La vie en bas** », sortie en décembre, va à la rencontre de porteurs d'initiatives locales foisonnantes et inspirantes, qui poussent sur les chemins d'une transition durable et résiliente. Ces témoignages originaux et pleins de vie ouvrent grand les idées et les perspectives ; ils nous font sourire, rêver, et donnent envie de se retrousser les manches pour penser autrement la montagne de demain.

VERS DE NOUVEAUX IMAGINAIRES EN MONTAGNE



À la suite des États Généraux de la Transition du Tourisme en Montagne 2021, menés par Mountain Wilderness en partenariat avec une grande diversité d'acteurs montagne, et au vu de l'évolution rapide des enjeux d'avenir, notre association souhaite créer un élan inédit pour amplifier les transitions vitales des territoires de montagne. L'ambition pour 2025-2027 est d'animer un travail collectif et dans la durée.

Pour ce faire, en 2024, nous nous sommes rassemblés en un **consortium de 6 organisations de montagnes** (CIPRA France, Mountain Riders, Mountain Wilderness France, Montagne TV, Convention des Entreprises pour le Climat et KAP) pour présenter au Comité de massif des Alpes (constitué comme un petit parlement des Alpes, regroupant l'État, les régions et tous les acteurs de la montagne) un projet sur 3 ans avec un démarrage prévu en janvier 2025. Le travail mené en 2024 a porté sur la conception de la gouvernance du projet, l'élaboration du plan d'action avec les territoires, la mise en œuvre du plan de la communication et du budget (recherche de partenaires financiers) et la formation au concept des imaginaires.

JEUX D'HIVER 2030

POUR UN AVENIR PLUS INSPIRANT POUR LES ALPES

En janvier 2024, Mountain Wilderness éditait une **note de position** pour défendre les arguments de l'association face à la candidature des Alpes françaises aux Jeux d'Hiver 2030, déposée conjointement par les présidents de Région Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Notre note repose sur cinq arguments principaux :

- ▶ La transition des territoires de montagne requiert la mobilisation de grands moyens dès aujourd'hui ;
- ▶ La transition doit être équitable pour l'ensemble des territoires de la montagne ;
- ▶ La transition des territoires de montagne nous invite à offrir de nouveaux récits, pour un avenir désirable ;
- ▶ Le contexte climatique et les limites planétaires exigent un changement de paradigme de nos activités humaines ;
- ▶ Les citoyens-nes doivent être au centre des décisions concernant l'avenir des territoires de montagne.



En lien avec ce dernier argument, France Nature Environnement et Mountain Wilderness saisissaient la Commission nationale du Débat Public en juin 2024, dans la perspective d'une demande d'organisation de débat public.

Cette demande n'a malheureusement pas abouti favorablement en raison du montage juridique lié aux maîtrises d'ouvrage des infrastructures des Jeux olympiques d'hiver 2030.

DONNER LA PAROLE AUX CITOYENS-NES

Face à l'absence de concertation observée dans le cadre de la candidature française aux JO d'hiver 2030, Mountain Wilderness a travaillé en 2024 au portage d'une initiative de concertation citoyenne nationale pour impulser et nourrir le débat.

Après avoir étudié différentes solutions, Mountain Wilderness a choisi de travailler avec Make.org qui propose des solutions innovantes permettant aux institutions publiques et aux organisations à but non lucratif d'impliquer efficacement les citoyens à grande échelle. L'association a ainsi préparé fin 2024 le lancement d'une grande consultation en ligne autour de la question suivante : « **Quelles sont vos idées pour protéger et faire vivre les montagnes en 2030 ?** ».

En parallèle, Mountain Wilderness a mené une réflexion sur la manière de mobiliser et d'inclure les territoires dans la démarche, pour aller plus loin que la consultation en ligne. Nos efforts se sont portés sur la recherche du partenaire idéal pour animer des ateliers d'intelligence collective en présentiel.

RÉINVENTONS LA MONTAGNE

ALPES 2030 :
UN AUTRE IMAGINAIRE
EST POSSIBLE

En novembre 2024, Fiona Mille, présidente de Mountain Wilderness France, publiait son livre « Réinventons la montagne. Alpes 2030 : un autre imaginaire est possible » aux Éditions du Faubourg. À travers cet ouvrage, elle invite à repenser l'avenir des territoires de montagne et à ouvrir d'autres perspectives pour les Alpes que l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver de 2030 et leur approche centrée sur le ski.



INFORMER ET SENSIBILISER

ACCÉLÉRER LA PRISE DE CONSCIENCE POUR PROTÉGER LES ESPACES DE MONTAGNE

La sensibilisation et l'accessibilité à l'information font partie des objectifs et moyens d'actions de Mountain Wilderness.

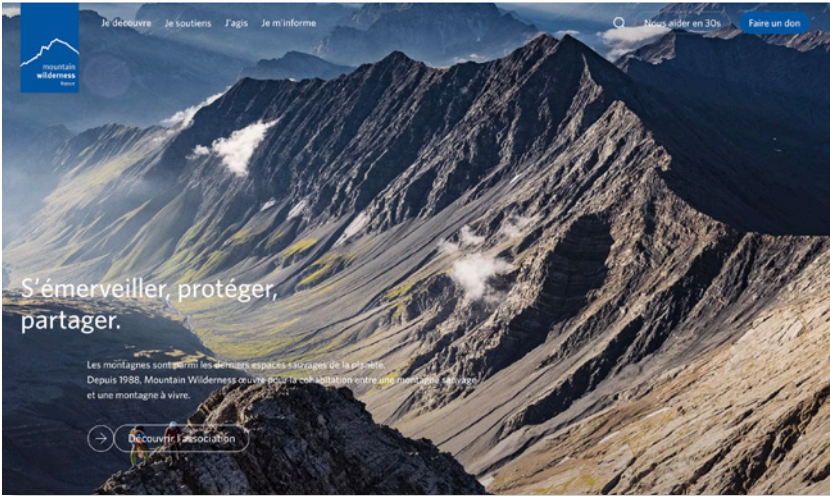
Les deux chantiers majeurs déployés en 2024 concernent la mise en œuvre de la nouvelle stratégie réseaux sociaux et la mise en ligne du nouveau site internet de l'association.

REFONTE DU SITE DE L'ASSOCIATION MOUNTAINWILDERNESS.FR

En 2024, Mountain Wilderness a œuvré pour permettre l'aboutissement de la mise en ligne du nouveau site internet mountainwilderness.fr, après 8 mois de travail de conception. Média et outil de communication central de l'association, mountainwilderness.fr nouvelle version a été mis en ligne le 31 mai.

Les objectifs de ce site se déclinent en 3 axes : permettre de découvrir et de mieux comprendre les grands enjeux de la montagne ; créer les conditions pour une transition des territoires de montagne respectueuse de l'environnement ; favoriser l'engagement et la générosité publique.

Ce dernier axe a donné naissance à une rubrique dédiée « J'agis », proposant les différentes modalités de participation bénévole, notamment au sein des groupes locaux de l'association. L'invitation à l'engagement se traduit également par le soutien financier. Le nouveau site rend les enjeux de financement explicites au regard du public et facilite l'accès aux différentes modalités de soutien.



L'ENGAGEMENT EN 2024 SUR MOUNTAINWILDERNESS.FR



ANIMATION NOUVELLE STRATÉGIE RÉSEAUX SOCIAUX

Après avoir formalisé sa stratégie réseaux sociaux en 2023, Mountain Wilderness a travaillé en 2024 à une meilleure régularité des publications et à une couverture plus équilibrée de ses thématiques et des territoires de montagne sur Facebook, LinkedIn et Instagram.

L'association a renforcé la visibilité de ses actions en rendant accessibles des sujets techniques à un public peu familier, notamment grâce à des formats vidéo. Les temps forts (CA, AG, chantiers) ont été mis en valeur par des retours en images pour encourager l'engagement. L'aspect humain a également été au cœur de la communication avec des portraits de salariés et bénévoles.

L'ENGAGEMENT EN 2024 SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



TOP 3 DES PUBLICATIONS PAR RÉSEAU



Coup d'arrêt aux randonnées en motoneige



Le glacier de la Girose : futur haut lieu de sensibilisation et d'émerveillement ?



Rencontres autour du livre "Réinventons la montagne" de Fiona Mille

PUBLICATIONS 2024



DOSSIER THÉMATIQUE

Mountain Wilderness édite deux fois par an un « **Dossier Thématique** » qui synthétise les connaissances et les propositions de scientifiques, élus, salariés de structures de protection de l'environnement ou de gestion des territoires, dans les domaines rattachés aux enjeux environnementaux en montagne.



MW&VOUS

La publication « **MW&Vous** » est spécialement destinée aux adhérents de Mountain Wilderness. Ce petit support met en lumière les initiatives, lectures et événements en lien avec le travail de l'association.

ÉVÉNEMENTIEL

En 2024, Mountain Wilderness est intervenue au sein de différents événements, au titre d'intervenant ou à travers une tenue de stand, notamment :

- ▶ **La montagne sans voiture** | Saint-Alban-Leyse (73)
- ▶ **JO d'hiver 2030 - Quels impacts pour le territoire et les habitants** | Annecy (74)
- ▶ **Vercors, quelles pistes d'avenir** | Autrans-Méaudre / Corrençon-en-Vercors (38)
- ▶ **Préservation des glaciers en France : où en sommes-nous ?** | Grenoble (38)
- ▶ **Accès à la nature : état des lieux et perspectives** | Paris (75)
- ▶ **JO 2030, on en pense quoi ?** | Chambéry (73)
- ▶ **Pédaler pour s'élever** | Grenoble (38)
- ▶ **Mobilité et montagne** | Thônes (74)
- ▶ **Pourquoi grimpons-nous sur les montagnes ?** | Semnoz (73)
- ▶ **Empreintes - Impacts de l'escalade en falaise** | Fontaine (38)
- ▶ **Rando&Nous** | Sappey-en-Chartreuse (38)
- ▶ **Fête du quartier Marengo** | Toulouse (31)
- ▶ **Rencontres de la Cinémathèque d'Images de Montagne** | Gap (05)
- ▶ **Rencontres Ciné Montagne** | Grenoble (38)
- ▶ **Comment améliorer la résilience agricole en montagne ?** | Grenoble (38)
- ▶ **Les rencontres qui donnent la pêche #2 : Réinventons la montagne !** | Alberville (73)
- ▶ **2030 : Quels horizons pour les Alpes et le Vercors** | Autrans (38)
- ▶ **Montagne, grandeur et fragilité** | Annecy (74)
- ▶ **Le ski, c'est vraiment fini ?** | Grenoble (38)

RELATIONS PRESSE

En 2024, Mountain Wilderness a adressé **22 communiqués de presse** pour alerter autour de différents sujets concernant les atteintes portées à l'environnement en montagne et communiquer sur ses actions.

En retour, nous avons pu répertorier **418 retombées presse** dans les médias au sein desquelles notre association a été interviewée ou citée au titre de son expertise.

RETOMBÉES MÉDIATIQUES EN 2024 : TOP 3

17 | **SILENCE !**
Plainte contre Redbull

24 | **MONTAGNES EN TRANSITION**
Réinventons la montagne

48 | **AMÉNAGEMENTS**
JO d'hiver 2030



GOUVERNANCE ET CHIFFRES CLÉS

**ADHÉRENTS, BÉNÉVOLES, DONATEURS,
ADMINISTRATEURS, DÉLÉGUÉS, SALARIÉS...
MERCI À TOUS POUR VOTRE ENGAGEMENT !**

Mountain Wilderness est composée d'une équipe bénévole et salariée forte de personnes engagées au jour le jour. Les adhérents et bénévoles de l'association agissent pour mener à bien les missions de l'association.

Les groupes locaux et leurs délégués sont impliqués au plus près des territoires. Les membres de la Grande Cordée s'engagent et font rayonner les causes de l'association.

L'ensemble de ces parties prenantes composent le grand collectif agissant de Mountain Wilderness France :
merci à tous !

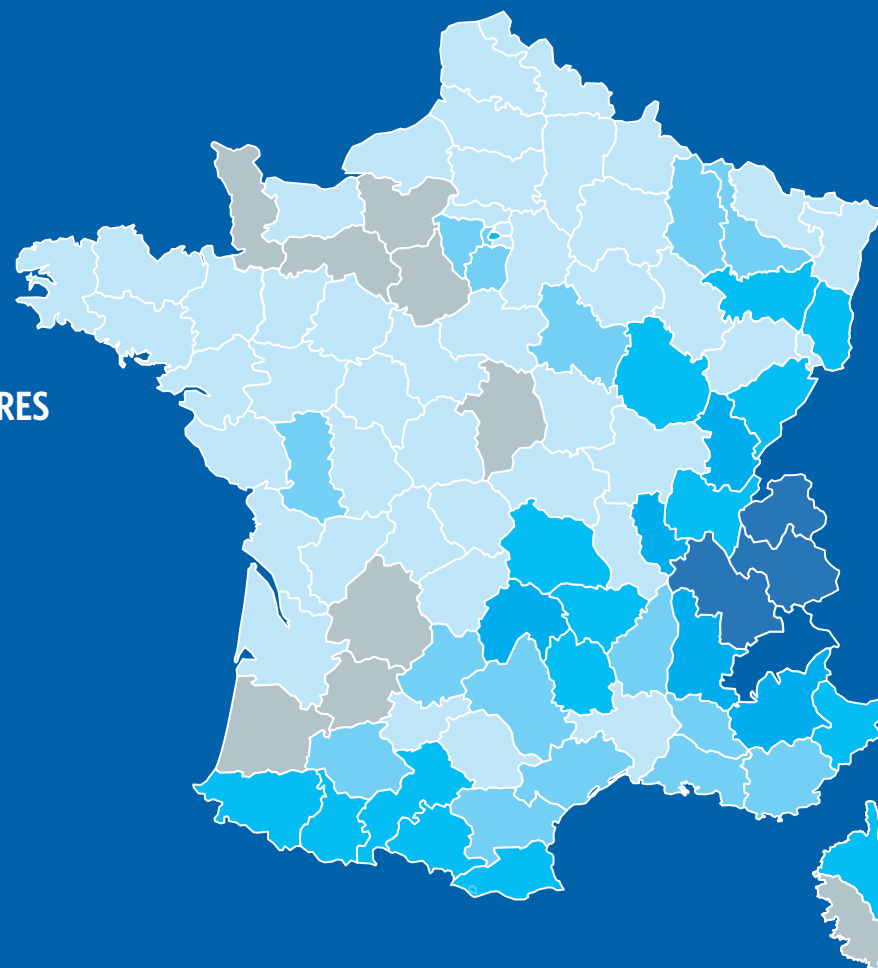
EN 2024 MOUNTAIN WILDERNESS C'EST...

20 ADMINISTRATEURS
BÉNÉVOLES **15** SALARIÉS & STAGIAIRES

31 DÉLÉGUÉS
LOCAUX **573** DONATEURS

1719 ADHÉRENTS
607 BÉNÉVOLES

27 MEMBRES
GRANDE CORDÉE **61** MÉCÈNES



Nombre d'adhérents pour 100 000 habitants





ANIMATION DE LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE

2024 fut une année de défi pour l'amplification de notre vie associative. Suite à une belle structuration de l'accueil bénévole et des groupes locaux en 2023, la sortie de notre nouveau site internet a décuplé le nombre de demandes d'engagement. **Plus de 300 propositions** d'implication bénévole ont été enregistrées par ce biais pour des engagements thématiques ou territoriaux : une belle opportunité pour l'association, preuve de la volonté d'engagement pour les montagnes.

Chaque campagne thématique de Mountain Wilderness est désormais dotée d'un groupe de travail qui se réunit au moins tous les 3 mois afin de faire avancer nos projets et diversifier l'action bénévole.

L'automne 2024 a été marquée par la mise en place de webinaires mensuels d'accueil : «MW & Vous : On vous dit tout». Les 2 premiers se sont tenus en octobre et novembre et ont réuni **plus de 120 participants**. Ce format de rencontre en ligne, simple, court et efficace, propose chaque mois : un point d'actualité présenté par un-e administrateur-ice de MW, un focus campagne réalisé par un binôme bénévole/salarié et focus groupe local en présence du délégué territorial.

2024 a permis de maintenir le travail entre les délégués de groupes locaux afin d'affiner leur besoin d'outillage et d'accompagnement mais

aussi pour échanger sur les pratiques et méthodes d'animation. Les enjeux et attentes sont importants. 2025 devrait nous permettre de mettre en place un kit d'accompagnement dédié aux groupes locaux pour un déploiement facilité, homogène et efficace.

De nombreux bénévoles représentent Mountain Wilderness dans les instances (cf. pages 7/8). En 2024, nous avons lancé une dynamique d'écoute et d'accompagnement pour renforcer leur rôle en commission et permettre le partage d'expérience. Un enjeu de formation et d'outillage, notamment sur les positionnements de Mountain Wilderness, en est ressorti.

INDICATEURS 2024

607

BÉNÉVOLES ENGAGÉS

+de 15

ÉVÈNEMENTS
organisés localement

310 DEMANDES DE BÉNÉVOLAT
via mountainwilderness.fr

20 GROUPES THÉMATIQUES

23 GROUPES LOCAUX

LA GRANDE CORDÉE DE MOUNTAIN WILDERNESS

UN COLLECTIF ENGAGÉ POUR LA MONTAGNE

Après son lancement en 2023, l'année 2024 est la première année de fonctionnement de la Grande Cordée. Ce collectif, créé par Mountain Wilderness rassemble des artistes, athlètes, journalistes, philanthropes... des femmes et des hommes engagé-es qui soutiennent la cause portée par notre association. Ensemble, les membres de la Grande Cordée participent à faire connaître l'action de Mountain Wilderness et faire rayonner les messages en faveur des territoires de montagne.

NOUVEAUX MEMBRES GRANDE CORDÉE EN 2024

7 nouveaux membres ont rejoint la Grande Cordée en 2024, portant le collectif au nombre de 27.



Clara Arnaud

Ecrivaine de récits de montagnes et hauts plateaux du monde



Arthur Auboeuf

Entrepreneur passionné de nature, co-fondateur de Team for the Planet



Marine Calmet

Juriste, autrice et conférencière engagée pour les droits de la Nature



Isabelle Marant

Entrepreneure et créatrice de mode, co-fondatrice du fonds de dotation Yes Futur !



Loraine Derville

Fondatrice du Mouvement Tilt qui accompagne les acteurs de l'intérêt général vers la transition écologique



Ingrid Trawinski

Professionnelle dans la gestion d'actifs, dans une approche durable et socialement responsable



Gilles Lorentz

Ancien directeur R&D et ancien moniteur de ski, il souhaite s'engager pour une montagne à vivre

TEMPS FORTS GRANDE CORDÉE 2024

- ▶ **Rencontres Before de l'AG** | Mars • Corrençon-en-Vercors
Marie Dorin, Breffni Bolze, Nicolas Geydet, Pierre Lemarchand, Laurent Devillers
- ▶ **Tournée «Et vous passerez comme des vents fous»** | Avril • Grenoble
Clara Arnaud
- ▶ **Chantier Installations Obsolètes** | Juin • Col de l'Echelle
Matthijs Douze
- ▶ **Expédition «Nettoyage de l'Everest»** | Avril > Mai • Camp de base de l'Everest
Breffni Bolze
- ▶ **Défense du glacier de la Girose** | Août • La Grave
Marion Poitevin et Heidi Sevestre
- ▶ **Rencontre Résilience agricole en montagne** | Novembre • Grenoble
Perrine Bulgheroni, Lorraine Derville, Philippe Poncin, Gilles Lorentz
- ▶ **Tournée «La Souterraine»** | Décembre • Voiron
Emily Loizeau
- ▶ **Tournée «Réinventons la montagne»** | Décembre • Annecy
Heidi Sevestre



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024

Mountain Wilderness France est gérée par un Conseil d'administration en gouvernance partagée, qui se réunit régulièrement pour définir les orientations stratégiques et les actions qui en découlent.

Fiona MILLE, Présidente

Référente Financements et partenariats

Frédi MEIGNAN, Vice-Président

Référent Relations extérieures et communication
Référent Montagnes en transition

Philippe BURGUIÈRE, Vice-Président

Référent Relations extérieures et communication

Rémy BERNADE, Secrétaire Générale

Francis CHARPENTIER, Secrétaire général adjoint
Référent Aménagements

Guy SCHUTTER, Trésorier

Sébastien TRUCHE, Trésorier adjoint
Référent Ressources humaines

Jean-David ABEL, Référent Préservation des écosystèmes naturels

Anouk SCHARNHOLZ, Référente Relations montagnes d'Europe et du monde

Georges RIBIÈRE, Référent Animation de la vie associative

Rémi MONARI, Référent Installations Obsolètes

Élisa FLANDRIN, Référente Installations Obsolètes

Nicolas MASSON, Groupe de travail Installations Obsolètes

Philippe SIOUFFI, Groupes de travail Installations Obsolètes

Thierry JEANDEL, Groupe de travail Installations Obsolètes

Véronique DANSEREAU, Référente Changer d'Approche

Stéphanie LIGEARD, Référente Pratiques sportives respectueuses

Paul BOGUCKI, Référent Silence !

Aurélie DESSEIN, Référente Montagnes en transition

Thierry GAMOT, Groupe de travail Montagnes en transition

Bernard MARCLAY, Membre associé

Représentant FNE Auvergne-Rhône- Alpes et proMONT-BLANC

L'ÉQUIPE SALARIÉE

L'équipe salariée de Mountain Wilderness, a connu de nombreux changements cette année. L'association a notamment créé un poste de direction, pérennisé deux postes en CDI et bénéficié de renfort grâce au travail et à l'engagement de cinq personnes au sein de missions réalisées dans le cadre de contrats de stage et de CDD.

Anne BORDET

Chargée de mission
Nouveaux Imaginaires Alps

Anastasia CHENEVIER

Stagiaire Communication

Mathieu CRÉTET

Chargé de mission Espaces protégés

Juliette DANÉ

Chargée de mission Montagnes
en transition et Changer d'Approche

Cécile DELAITTRE

Responsable de la communication
et de la collecte

Alice DUPLESSIER

Chargée de gestion administrative
et financière

Carmen GRASMICK

Responsable administrative et financière
Responsable Installations Obsolètes

Anaëlle GRENIER

Stagiaire Jeux d'hiver 2030

Nathalie HAGENMULLER

Stagiaire Schémas de cohérence
territoriale

Juliette JOANNÈS

Chargée de communication

Camille LARMOYER

Chargée de gestion administrative
et financière

Julien LOYER

Directeur

Tom MARTIN

Chargé de mission Changer d'Approche

Vincent NEIRINCK

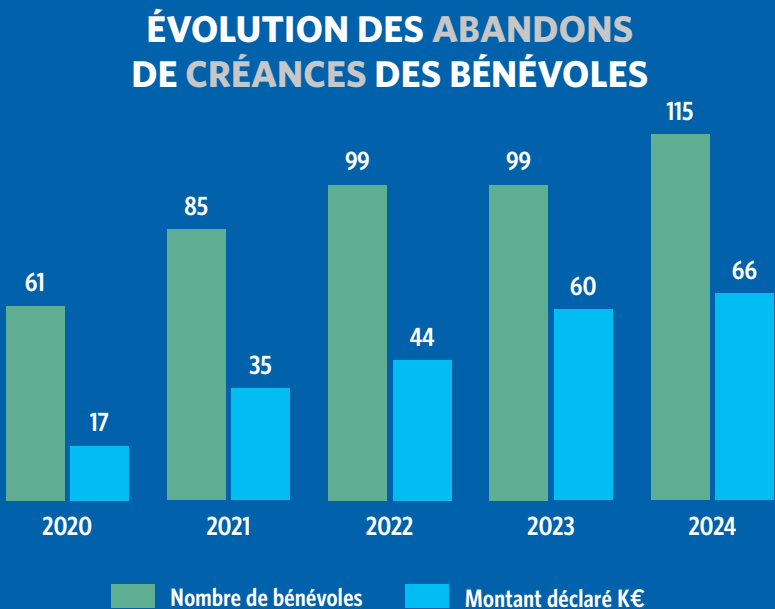
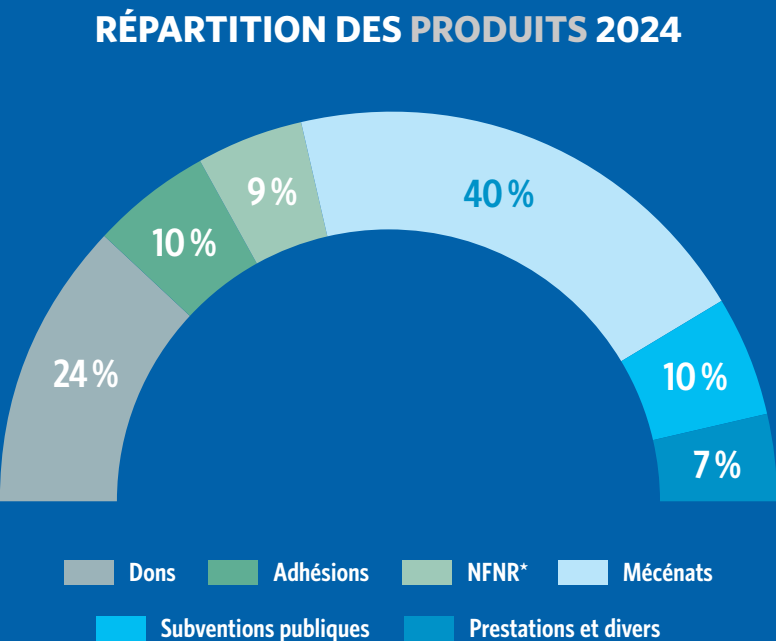
Expert protection de la montagne

Nathan PESLE

Animateur de la Vie associative

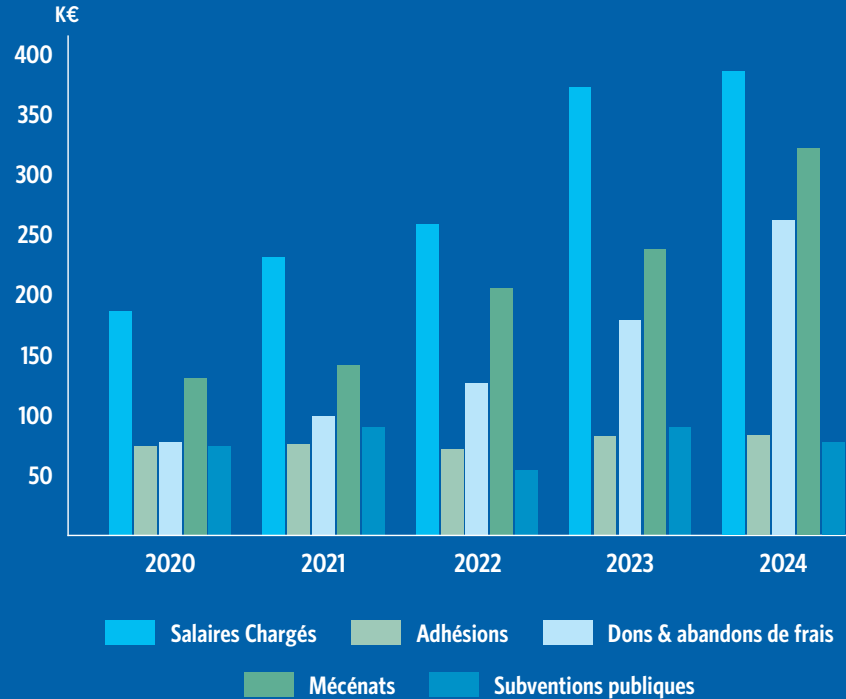
BILAN FINANCIER 2024 / CHIFFRES CLÉS

Pour l'exercice 2024, Mountain Wilderness a poursuivi sa stratégie financière articulée autour du triptyque : « Indépendance », « Pérennité » et « Développement » complétée par le devoir de « Vigilance ». À ce titre, notre association veille à une répartition de ses ressources afin de parvenir à un équilibre financier dans un environnement évolutif. Aussi, Mountain Wilderness France privilégie une diversité des apporteurs de fonds émanant des cotisations (adhésions de nos membres), des dons individuels (dons généraux, collectes de dons ciblés et collectif «Grande cordée»), des partenaires privés et des subventions publiques.



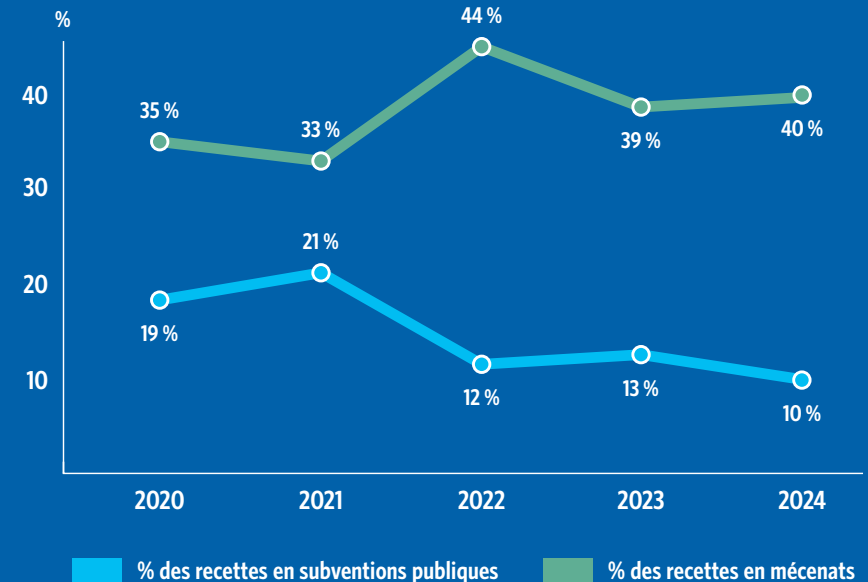
*Les notes de frais non remboursées - ou abandons de créances - permettent la valorisation de l'engagement bénévole par le biais d'un avantage fiscal (à hauteur de 66 %). Pour Mountain Wilderness, ce volet est important de par la visibilité des frais de missions bénévoles qui figurent dans les budgets et constituent un apport en autofinancement. En 2024, les notes de frais non remboursées ont progressé en nombre de bénévoles et en montants déclarés.

RÉPARTITION DES PRODUITS 2024 RAPPORTÉS AUX SALAIRES CHARGÉS



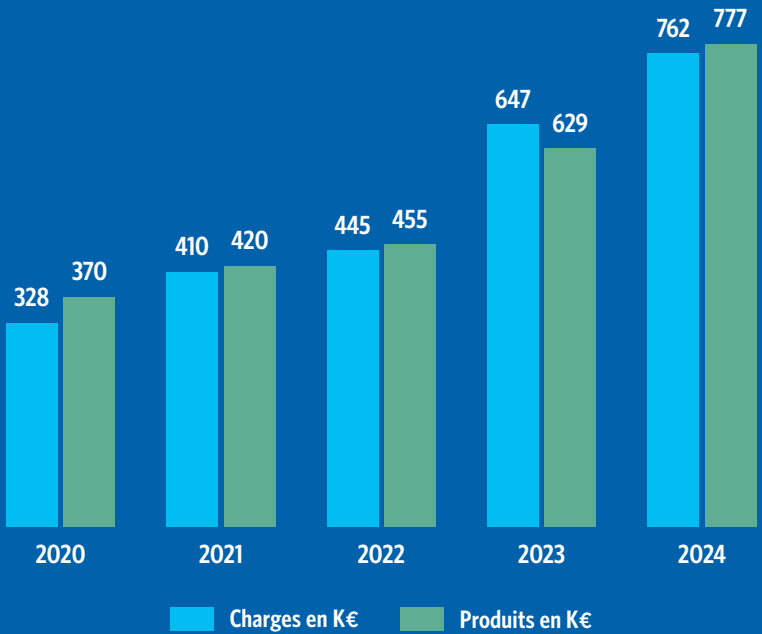
Au cours de l'année 2024, Mountain Wilderness a continué à se développer, notamment au niveau de l'équipe salariée avec l'arrivée d'un directeur. En ce qui concerne nos ressources, les postes de dons et de mécénat ont enregistré de fortes progressions qui ont permis de compenser la baisse attendue des subventions publiques.

ÉVOLUTION MÉCÉNATS ET SUBVENTIONS PUBLIQUES



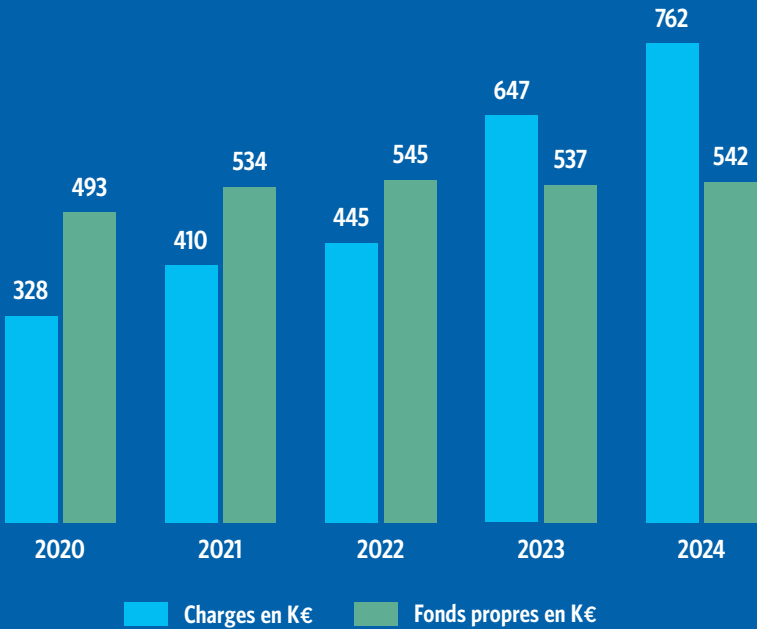
Comme évoqué dans le commentaires précédent, la baisse des subventions publiques en montant se traduit également par une évolution négative en pourcentage de nos recettes. En contrepartie, le mécénat - bien réparti entre de nombreux financeurs (fonds de dotation, fondations privées, entreprises...) - nous assure une saine indépendance.

ÉVOLUTION DES CHARGES ET DES PRODUITS



Tout en poursuivant son développement, notre association s’est attachée à la maîtrise de ses coûts de fonctionnement (salaires et charges sociales, frais RH exceptionnels, logistique, maintenance) pour permettre le financement de nos différentes actions. Parallèlement, la progression de nos recettes a couvert nos dépenses.

ÉVOLUTION DES CHARGES ET DES FONDS PROPRES HORS RÉSULTAT



Il découle des chiffres et des commentaires précédents un exercice comptable positif avec un excédent de 15 K€ après constitution pour la 1ère année d’une provision d’IFC pour 2 salariés. Le total des fonds propres de 542 K€ est le garant de la solidité financière de Mountain Wilderness.

ILS NOUS SOUTIENNENT

PARTENAIRES PRIVÉS



PARTENAIRES PUBLICS



MERCI ÉGALEMENT À : Aequis - Agilae Qualie - Alpage - Alpeotek - Altipiani - Be Map Guest - Blue Ice - Camille Claire - Choc Partners
 Christophe Nouveau - Climb Up - Colette Schaubert & Co - EDSB l'agence - Eneos - Environnementaliste - Ety armor - Fair[e] ici !
 Fromageries Arnaud - Gereco - Gestixi - Goodloop Pizorca - Inexplo - L'alchimiste - Les Others - Manalaya - Mario Colonel Editions
 Phene SAS - Plasmart - Plein Nord Distribution - Pragmatick - Quentin Chevrier - SDOD - Stiga Productions - Studio Lusse - Vois là.

PERSPECTIVES 2025 : NOS CHANTIERS PRIORITAIRES

▲ INFORMATION & COMMUNICATION

STRATÉGIE : Formalisation du plan de communication 2026 > 2030.

PUBLICATIONS : Édition de 2 Dossiers Thématiques (#18 Glaciers et #19 Culture) et 2 MW&Vous.

SITE INTERNET MOUNTAINWILDERNESS.FR : Alimentation des contenus. Développement des améliorations identifiées.

NUMÉRIQUE : Édition de la newsletter mensuelle, création d'un contenu dédié pour le public institutionnel.

RÉSEAUX SOCIAUX : Développement de notre présence sur Instagram pour atteindre des publics plus jeunes et moins avertis. Production de contenus pour de nouveaux imaginaires en montagne. Travail avec la Grande Cordée et nos partenaires pour accroître la visibilité de nos pages et messages.

▲ VIE ASSOCIATIVE

STRUCTURATION : Mise en place d'un groupe de travail pour accompagner la dynamique bénévole.

BÉNÉVOLAT : Organisation de 8 webinaires d'accueil et lancement d'un programme de formation. Préparation d'un guide de l'engagement pour les montagnes.

REPRÉSENTATION : Animation du réseau des bénévoles représentants de l'association dans les instances.

GROUPES THÉMATIQUES : Structuration et accompagnement de l'équipe salariée dans l'implication des bénévoles.

GROUPES LOCAUX : Déploiement du kit de développement local de l'engagement et mise en place d'ateliers de partage de pratique.

▲ PLAIDOYER & ACTIONS EN JUSTICE

REPRÉSENTATIONS INSTITUTIONNELLES : Apport de l'expertise et des positions de l'association.

VEILLE & LANCEMENT D'ALERTE : Vigilance au regard des projets d'artificialisation de la montagne.

Démonstration et mobilisation face aux atteintes à l'environnement.

PROCÉDURES JURIDIQUES : Lancement d'actions en justice quand cela est nécessaire, aux côtés de partenaires associatifs.

▲ AMÉNAGEMENTS

GROUPES DE TRAVAIL : Réorganisation et déploiement du groupe de travail thématique.

SCOTS DE MONTAGNE : Implication et suivi au sein des instances et groupe de travail.

PLAIDOYER : Travail de sensibilisation sur les enjeux de l'eau.

▲ ESPACES PROTÉGÉS

SITES INSUFFISAMMENT PROTÉGÉS : Formation des bénévoles et mise en place de partenariats inter-associatifs pour la protection des sites identifiés.

GLACIERS : Plaidoyer pour la protection des glaciers. Sensibilisation à la préservation des écosystèmes glaciaires par l'art et le sensible.

DROIT D'ACCÈS À LA NATURE : Veille, identification des leviers juridiques et poursuite du plaidoyer institutionnel afin d'inscrire le droit d'accès à la nature dans la loi.

NUISANCES SONORES : Nouvelle campagne de mesures ambitieuse dans les Vosges. Poursuite des partenariats en cours et sollicitation des élus pour la mise en place de mesures concrètes de réduction des nuisances sonores.

▲ INSTALLATIONS OBSOLÈTES

OPÉRATIONS DE TERRAIN : Organisation de plusieurs chantiers grâce à la préparation de groupes bénévoles locaux.

INSTALLATIONS OBSOULETES.ORG : Alimentation et amélioration de l'outil d'inventaire en ligne.

PLAIDOYER : Argumentation pour inciter d'autres acteurs à porter la question du démantèlement d'installations obsolètes et pour rendre obligatoire le démontage après la fin d'exploitation.

COMMUNICATION : Refonte du kit de communication grand public et travail sur la visibilité de la campagne.

▲ CHANGER D'APPROCHE

STRATÉGIE DE CAMPAGNE : Diffusion du kit de sensibilisation auprès de nos partenaires institutionnels et associatifs.

ÉVÈNEMENTIEL : Organisation de sorties montagne sans voiture dans de nouveaux massifs.

PLAIDOYER : Finalisation et animation d'un plaidoyer de fermeture des routes.

SENSIBILISATION : Organisation de soirées Changer d'Approche dans de nouveaux territoires.

▲ MONTAGNES EN TRANSITION

NOURRIR DE NOUVEAUX IMAGINAIRES : Ouvrir les territoires de montagnes aux imaginaires émergents dans la construction de leur avenir.

SOUTENIR LES COLLECTIFS CITOYENS : Appuyer les habitants et forces de transition locales pour repenser l'avenir et l'économie de leur territoire.

VALORISER LES INITIATIVES INSPIRANTES : Mettre en lumière et partager auprès d'autres territoires les initiatives de transition locales inspirantes.

RÉINVENTER LA MONTAGNE EN 2030 : Favoriser la concertation citoyenne nationale et locale pour protéger et faire vivre la montagne en 2030.



POUR EN SAVOIR PLUS SUR NOS ACTIONS ET CAMPAGNES

mountainwilderness.fr | changerdapproche.org | installationsobsoletes.org

SUIVEZ-NOUS SUR



Mountain Wilderness France

5 place Bir Hakeim 38000 Grenoble
04 76 01 89 08 | contact@mountainwilderness.fr

Document édité par Mountain Wilderness France en mars 2025

Merci à notre réseau de photographes bénévoles engagés pour la montagne !

Crédits photos (par ordre d'apparition dans ce rapport) : Jérôme Obiols / Mathis Dumas / Nacho Grez / Monika Glet / Vincent Martin - Photomavi
Alex Buisse / Florian Racaché / François Breton / Sandra Stavo-Debaugue — Mise en page : Samuel Herby